



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 1er février 2018

La Poste - Réseau

RÉAPPROPRIONS-NOUS CE QUI NOUS REVIENT DE DROIT !

La CGT FAPT exige des mesures immédiates pour que les agents puissent prendre leur pause.

De plus en plus de chargés de clientèle, cadres, se plaignent d'être dans l'incapacité de prendre leur pause par manque de personnel dans les bureaux de poste. Une pratique intolérable qui tend malheureusement à se généraliser. Pour La Poste pourquoi s'en inquiéter ? Économiquement c'est bénéfique puisque l'agent travaille gratuitement pendant 15 à 20 minutes.

La CGT dénonce la situation des agents en bureau seul qui par obligation et par soucis de rendre un service public qui répond aux besoins des usagers, s'interdisent de prendre leur pause. Comment imaginer que l'agent demande aux usagers qui attendent de pouvoir effectuer leurs opérations en disant « désolé, je ferme, revenez dans 20 minutes, je prends ma pause » sans risquer de déclencher une incivilité.



En ces temps difficiles où les salariés s'accommodent mal des innombrables exigences de la direction sans aucune contrepartie, les pauses doivent rester des moments qui permettent de décompresser. La direction qui nous abreuve avec la prévention des risques en tous genres, doit faire respecter ces moments de décompression indispensables à l'équilibre des salariés. La journée de travail ne doit pas devenir une journée sans pause.

La CGT demande à la direction de rappeler les règles à l'ensemble de la hiérarchie et de donner aux bureaux les moyens nécessaires en personnel pour les faire respecter.

Si ces règles ne sont pas respectées, les salariés doivent alerter les représentants CGT FAPT

Contre les risques Psychosociaux, une pause est plus salutaire qu'un SOS au 0800.....

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR !

